Lovibond® Water Testing

Tintometer® Group



Fiche de données de sécurité acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 04/22/2024 Numéro de version 59 Révision: 04/22/2024

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · Identificateur de produit
- · Nom du produit: Phosphate HR
- · Code du produit: 00511981, 511980BT, 501980, 00511989BT, 00501980, 00511980BT
- · Emploi de la substance / de la préparation: Réactif pour l'analyse de l'eau
- · Fournisseur :

Tintometer Inc. 6456 Parkland Drive Sarasota, FL 34243 USA

phone: (941) 756-6410 fax: (941) 727-9654 www.lovibond.us Made in Germany

· Numéro d'appel d'urgence: +1 866 928 0789 (Anglais, Français, Espagnol)

2 Identification des dangers

· Classification de la substance ou du mélange



GHS08 danger pour la santé

Repr. 1B H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.



GHS05 corrosion

Skin Corr. 1A H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.



GHS07

Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.

- · Éléments d'étiquetage
- · Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le "Hazard Communication Standard" (HCS).
- Pictogrammes de danger







GHS05

GHS07

GHS08

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

disulfate de dipotassium acide borique

acide porique

trioxovanadate d'ammonium

hydrogénosulfate de sodium

Mentions de danger

H332 Nocif par inhalation.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Page: 2/11

Fiche de données de sécurité acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 04/22/2024 Numéro de version 59 Révision: 04/22/2024

Nom du produit: Phosphate HR

(suite de la page 1)

· Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements

contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever

les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

P405 Garder sous clef.

· Autres dangers Pas d'autres informations importantes disponibles.

3 Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique: Mélanges
- Description: Mélange contenant des composés inorganiques.
- Composants contribuant aux dangers:

Comme il s'agit des informations de produit confidentielles l'indication du contenu est fait en gamme de pour cent.

CAS: 10043-35-3 EINECS: 233-139-2 Numéro index: 005-007-00-2 RTECS: ED 4550000	acide borique	40–50%
CAS: 7790-62-7 EINECS: 232-216-8	disulfate de dipotassium ♦ Acute Tox. 3, H331; ♦ Skin Corr. 1A, H314; Eye Dam. 1, H318	30–40%
CAS: 7681-38-1 EINECS: 231-665-7 Numéro index: 016-046-00-X RTECS: VZ1860000	hydrogénosulfate de sodium	5–10%
CAS: 7803-55-6 EINECS: 232-261-3 RTECS: YW 0875000	trioxovanadate d'ammonium Acute Tox. 3, H301; Repr. 2, H361; STOT RE 1, H372; Aquatic Chronic 2, H411; Acute Tox. 4, H332; Eye Irrit. 2A, H319	0.25–<1%

Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- · Description des premiers secours
- · Indications générales : Retirer immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · après inhalation :

Veiller à l'apport d'air frais

Consulter un médecin.

· après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Recourir à un traitement médical

· après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes (au moins 15 min) et consulter un médecin.

après ingestion :

Rincer la bouche et puis boire 1-2 verres d'eau.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

brûlures

résorption

après inhalation:

irritations des muqueuses, Toux, Insuffisance respiratoire

en cas d'ingestion:

etat maladif

vomissement

diarrhée

effet fortement corrosif

En cas de résorption en grande quantité:

troubles du systéme nerveux central

ataxie (troubles de la coordination des mouvements)

chute de température

(suite page 3)

Page : 3/11

Fiche de données de sécurité acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 04/22/2024 Numéro de version 59 Révision: 04/22/2024

Nom du produit: Phosphate HR

(suite de la page 2)

troubles cardio-vasculaires

fatigue

- · Risques: risque d'oedème pulmonaire
- Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les poumons

Observation subséquente de cas de pneumonie et d'oedème pulmonaire

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.
- · Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas combustible

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut être dégagé en cas d'incendie :

Oxydes de souffre (SOx)

Azote oxydes (NOx)

PbOx

Oxvde de sodium

Oxyde de dipotassium

- Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité :

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Porter un vêtement de protection totale

Autres indications

Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives

Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
- · Conseil pour les non-secouristes:

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Eviter le contact avec la substance.

Veiller à une aération suffisante

En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire

- Conseil pour les secouristes: Équipement de protection : voir section 8
- · Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Assurer une aération suffisante.

Recueillir par moyen mécanique.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

· Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage

- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
- · Conseils pour une manipulation sans danger : En cas de formation de poussière, prévoir une aspiration
- · Mesures d'hygiène :

Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le nuage

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

Conserver à part les vêtements de protection.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

- · Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Stocker dans un endroit frais.

(suite page 4)

Page: 4/11

Fiche de données de sécurité acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 04/22/2024 Numéro de version 59 Révision: 04/22/2024

Nom du produit: Phosphate HR

(suite de la page 3)

- · Indications concernant le stockage commun : voir chapitre 10
- Autres indications sur les conditions de stockage :

Fermer à clé et ne permettre l'accès qu'à la personne compétente ou à ses délégués

Assurez-vous que personne ne manipule avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés

Protéger contre les effets de la lumière

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

Le produit est hygroscopique

- · Température de stockage recommandée : 20°C +/- 5°C (environ 68°F)
- · Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :				
CAS: 10043-35-3 acide borique				
TLV (USA)	Valeur momentanée: 6* mg/m³ Valeur à long terme: 2* mg/m³ *as inhalable fraction, A4			
EL (Canada)	Valeur momentanée: 6 mg/m³ Valeur à long terme: 2 mg/m³			
EV (Canada)	Valeur momentanée: 6 mg/m³ Valeur à long terme: 2 mg/m³ inorganic, inhalable			
EV (Canada)	Valeur momentanée: 6 mg/m³ Valeur à long terme: 2 mg/m³ inorganique, inhalable			

- · Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- · Mesures d'ordre technique:

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rap port à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Voir point 7.

· Equipement de protection individuel :

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail.

· Protection respiratoire :

En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire

· Filtre recommandé pour une utilisation momentanée : Filtre P3

· Protection des mains :

Gants résistant aux acides

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.

Matériau des gants

caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0.11 mm

Temps de pénétration du matériau des gants

Temps de rupture: Level 1 (< 10 min)

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux :

Lunettes de protection hermétiques.

Utilisez des lunettes de sécurité qui ont été testées et approuvées conformément aux normes gouvernementales telles que EN 166 (ou für US NIOSH).

- · Protection du corps : Vêtement de protection résistant aux acides
- · Limitation et contrôle de l'exposition environnementale : Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Page : 5/11

Fiche de données de sécurité acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 04/22/2024 Numéro de version 59 Révision: 04/22/2024

Non applicable.

Nom du produit: Phosphate HR

(suite de la page 4)

9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Aspect:

· Point d'éclair :

Forme / État physique : Tablettes
Couleur : orange
Odeur : inodore
Seuil olfactif: Non applicable.
valeur du pH: Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation : Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : Non déterminé.

Inflammabilité (solide, gaz): Ce produit n'est pas inflammable.

Température d'inflammation : Non applicable.
 Température de décomposition : Non déterminé.

• Température d'auto-imflammabilité : Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• Propriétés explosives : Le produit n'est pas explosif.

Limites d'inflammalibilté ou limites d'explosion :

inférieure:
supérieure:
Non applicable.
Propriétés comburantes:
Non

Pression de vapeur : Sans objet (solide).
Densité : Non déterminé.
Densité relative : Non déterminé.
Densité de vapeur : Non applicable.
Taux d'évaporation : Non applicable.

· Solubilité(s):

· l'eau : soluble

· Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Sans objet (mélange).

· Viscosité:

· cinématique : Sans objet (solide).

· Autres informations

• Teneur en substances solides : 100 %

10 Stabilité et réactivité

- · Réactivité voir section 10.3
- · Stabilité chimique Stable à température ambiante
- · Possibilité de réactions dangereuses

Un acide se forme au contact de l'eau

Dans une solution acqueuse, dégagement de l'hydrogène au contact de métaux

Solution aqueuse réagit avec les métaux

Réactions aux alcalis (lessives alcalines)

Réactions aux agents d'oxydation puissants

Un acide se forme au contact de l'eau ou de l'alcool

Réactions aux alcalis puissants et aux agents d'oxydation.

- · Conditions à éviter Chauffage (décomposition)
- · Matières incompatibles: métaux
- · Produits de décomposition dangereux: Voir chapitre 5

11 Informations toxicologiques

- · Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë :

Classification selon la procédure de calcul:

Nocif par inhalation.

Estimation de la toxicité aiguë (ATE_(MIX)) - Méthode de calcul :

Oral GHS ATE_(MIX) 2561 mg/kg (.)

Inhalatoire GHS ATE_(MIX) 1.3 mg/l/4h (poussière)

(suite page 6)

Page : 6/11

Fiche de données de sécurité acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 04/22/2024 Numéro de version 59 Révision: 04/22/2024

Nom du produit: Phosphate HR

(suite de la page 5)

		(cuite de la page e)			
· Valeurs LI	D/LC50 dé	eterminantes pour la classification :			
CAS: 1004	CAS: 10043-35-3 acide borique				
Oral	LD50	2660 mg/kg (rat) (OECD 401) (GESTIS, ECHA registrant)			
Dermique	LD50.	>2000 mg/kg (rat) (ECHA, registrant: no deaths occurred.)			
	LD₀	1500 mg/kg (child) (MERCK)			
	NOAEL	9.6 mg/kg (rat) (NTP)			
CAS: 7790	-62-7 disı	ulfate de dipotassium			
Oral	LD50	2500 mg/kg (ATE) (Read across 7664-93-9: LD₅₀(rat) = 2140 mg/kg, ECHA)			
Inhalatoire	LC50/4h	0.5 mg/l (ATE) (Aerosol) (Read across 7664-93-9: LD₅₀ (rat, 4h) = ~ 850 mg/m³, ECHA)			
CAS: 7681	-38-1 hyd	rogénosulfate de sodium			
Oral	LD50	2490 mg/kg (rat) (IUCLID)			
Dermique	LD50.	>2000 mg/kg (lapin)			
CAS: 7803	-55-6 trio	xovanadate d'ammonium			
Oral	LD50	169 mg/kg (rat) (OECD 401) (Merck)			
Dermique	LD50.	>2500 mg/kg (rat) (OECD402) (Registrant, ECHA: limit-test, all test animals survived at this concentration)			
Inhalatoire	LC50/4h	2.51 mg/l (rat) (OECD 403) (Merck)			

· Effet primaire d'irritation :

- · de la peau : Provoque des brûlures de la peau.
- · des yeux :

Provoque des lésions oculaires graves.

Danger de perte de la vue!

Informations sur les composants :					
CAS: 10043-35-3 acide borique					
Effet d'irritation de la peau OECD 4	04 (lapin : pas irritation) (Registrant, ECHA)				
Effet d'irritation des yeux OECD 4	(lapin : irritation légère) (IUCLID)				
CAS: 7681-38-1 hydrogénosulfate de sodium					
Effet d'irritation de la peau OECD 4	04 (lapin : pas irritation)				
Effet d'irritation des yeux OECD 4	02 (lapin : fortes irritation)				
CAS: 7803-55-6 trioxovanadate d'ammonium					
Effet d'irritation de la peau OECD 4	04 (lapin : pas irritation)				
Effet d'irritation des yeux OECD 4	05 (lapin: irritation)				

· Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Consideration 1. Completional des données disponisies, les onteres de sidestination ne sont pas remplis.		
· Informations sur les composants :		
CAS: 10043-35-3 acide borique		
Sensibilisation OECD 406 (cobaye : négatif)		
IADO (Organismo Intermeticanal de Dochersho erra la Concert		

· IARC (Organisme International de Recherche sur le Cancer)

Aucun des composants n'est compris.

· NTP (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.

· OSHA-Ca (Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle)

Aucun des composants n'est compris.

· Other information: Voir chapitre 8/15

Page: 7/11

Fiche de données de sécurité acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression: 04/22/2024 Numéro de version 59 Révision: 04/22/2024

Nom du produit: Phosphate HR

(suite de la page 6)

· Synergique produits: non disponible

· Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Les indications suivantes concernent au mélange :

Repr. 1B

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Informations sur les composants :

CAS 10043-35-3: Evaluation de la cancérogénése selon NTP: négatif chez l'animal		
CAS: 10043-35-3 acide borique		
OECD 471	(négatif) (Bacterial Reverse Mutation Test - Ames test)	
	(négatif) (In Vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test) (mouse lymphomea test)	
	(négatif) (oral, rat) (ECHA, registrant: no evidence of developmental toxicity up to 55 mg/kg bw. At 76 mg/kg bw there was reduced fetal bodyweight, short and wavy ribs, and these effects disappeared during the postnatal period.)	
OECD 474	(négatif) (in vivo, mice)	
CAS: 7803-55-6 trioxovanadate d'ammonium		
OECD 471	(négatif) (Bacterial Reverse Mutation Test - Ames test)	

· Indications toxicologiques complémentaires :

Aiguë de molybdène (VI)-intoxication: diarrhée, anémie, fatique, perte d'appétit. Effet toxique sur le foie et les reins aprèsfortes doses.

CAS 10043-35-3: Absorption: le tractus gastro-intestinal, les muqueuses

Acide borique / borate peut causer des changements dans le développement humain, basé sur des données publiées, par un dosage beaucoup plus supérieur à lequel qui pourrait se trouver en inhalant de la poussière au zone de travail.

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

CAS: 10043-35-3 acide borique

(source : GESTIS)

Principaux effets toxiques:

Aigu : Légèrement irritant pour les yeux et la peau ; troubles gastro-intestinaux, effets sur le SNC et (ultérieurement) lésions cutanées après une intoxication massive

Chronique: Irritation des muqueuses suite à une exposition par inhalation, effets sur le tractus gastro-intestinal et le SNC

Informations complémentaires (Merck):

Toxicité rapportée pour les borates chez l'homme : l'ingestion ou l'absorption peut provoquer des nausées, des vomissements, des diarrhées, des crampes abdominales, des lésions andérythémateuses de la peau et des muqueuses. Les autres symptômes incluent : collapsus circulatoire, tachycardie, cyanose, délire, convulsions et coma.

Des décès ont été signalés chez des nourrissons de moins de 5 grammes et chez des adultes de 5 à 20 grammes.

Foie - Irrégularités - Basé sur des preuves humaines

12 Informations écologiques

· Toxicité

· Toxicité aquatique :

CAS: 10043-35-3 acide borique

133 mg/l/48h (Daphnia magna) EC50

(ECOTOX)

50-100 mg/l/96h (Oncorhynchus mykiss) LC50

(ECOTOX)

(suite page 8)

Page: 8/11

Fiche de données de sécurité acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression: 04/22/2024 Numéro de version 59 Révision: 04/22/2024

Nom du produit: Phosphate HR

(suite de la page 7)

CAS: 7681-38-1 hydrogénosulfate de sodium

EC50 190 mg/l/48h (Daphnia magna) (IUCLID)

CAS: 7803-55-6 trioxovanadate d'ammonium

NOEC 0.87 mg/l (poisson) (30d)

(ECHA: Clarias batrachus)

2.6 mg/l/96h (poisson)

(ECOTOX: Ictalurus catus)

Toxicité sur les bactéries:

sulfate toxique > 2,5 g/l

CAS: 7681-38-1 hydrogénosulfate de sodium

EC10 >1000 mg/l (Pseudomonas putida) (16 h)

Autres indications :

Toxique chez les poissons:

Sulfates > 7 g/l

Composés du molybdéne en général: > 25 mg/l

 $NH_{4}^{+} > 0.3 \text{ mg/l}$

· Persistance et dégradabilité .

Autres indications :

Mélange contenant des composés inorganiques.

Les méthodes de determination concernant la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux composés inorganiques.

Potentiel de bioaccumulation

Pow = coefficient de partage octanol/eau

log Pow < 1 = Ne s'accumule pas dans les organismes.

CAS: 10043-35-3 acide borique

log Pow -1.09 (.) (OECD 107, 22°C) (Merck)

- Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Autres effets néfastes

Les composés du phosphore et/ou de l'azote peuvent, en fonction de leur concentration, contribuer à l'eutrophisation des eaux de naturelles

Une pénétration dans l'environnement est à éviter.

13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.

- · Emballages non nettoyés :
- · Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

· Numéro ONU

· DOT, IMDG, IATA UN1759

· Désignation officielle de transport de l'ONU

· DOT Corrosive solids, n.o.s. (dipotassium disulfate) CORROSIVE SOLID, N.O.S. (dipotassium disulfate) · IMDG, IATA

- · Classe(s) de danger pour le transport
- · DOT



Classe 8 Matières corrosives.

Page: 9/11

Fiche de données de sécurité acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 04/22/2024 Numéro de version 59 Révision: 04/22/2024

Nom du produit: Phosphate HR

(suite de la page 8)

· Label 8

· IMDG, IATA



· Class 8 Matières corrosives.

· Label 8

· Groupe d'emballage

· DOT, IMDG, IATA

· Dangers pour l'environnement: Non applicable.

· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Matières corrosives.

· Indice Kemler : 80 · No EMS : F-A,S-B

· Segregation groups (SGG1) Acids, (SGG2) ammonium compounds

Stowage Category A

· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la

convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

· Indications complémentaires de transport :

· DOT

· **Quantity limitations** On passenger aircraft/rail: 15 kg

On cargo aircraft only: 50 kg

·IMDG

· Limited quantities (LQ) 1 kg · Excepted quantities (EQ) Code: E2

Maximum net quantity per inner packaging: 30 g

Maximum net quantity per outer packaging: 500 g

15 Informations relatives à la réglementation

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Sara
- · Section 355 (Substances extrêmement dangereuses):

Aucun des composants n'est compris.

· Section 313 (Listes de toxiques chimiques particuliers 40 CFR 372)

CAS: 7803-55-6 trioxovanadate d'ammonium

· TSCA (Toxic Substances Control Act des États-Unis):

Tous les composants ont la valeur ACTIVE.

· Hazardous Air Pollutants

Aucun des composants n'est compris.

- · Proposition 65
- · Produits chimiques connus et peuvent causer:

Aucun des composants n'est compris.

Produits chimiques connus pour causer la toxicité reproductive chez des femelles:

Aucun des composants n'est compris.

· Produits chimiques connus pour causer la toxicité reproductive chez des mâles:

Aucun des composants n'est compris.

· Produits chimiques connus pour causer une toxicité à l'développement:

Aucun des composants n'est compris.

· New Jersey Right-to-Know List:

CAS: 7803-55-6 trioxovanadate d'ammonium

(suite page 10)

Page: 10/11

(suite de la page 9)

Fiche de données de sécurité acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression: 04/22/2024 Numéro de version 59 Révision: 04/22/2024

Nom du produit: Phosphate HR

New Jersey Special Hazardous Substance List:

Aucun des composants n'est compris

Pennsylvania Right-to-Know List:

CAS: 7803-55-6 trioxovanadate d'ammonium

· Pennsylvania Special Hazardous Substance List:

CAS: 7803-55-6 trioxovanadate d'ammonium

Ε

EPA (agence de protection de l'environnement des États-Unis)

CAS: 10043-35-3 acide borique

I (oral)

NIOSH-Ca (Institut national de recherche sur la sécurité et la santé au travail)

Aucun des composants n'est compris

· Indications sur les restrictions de travail :

Respectez les réglementations nationales, le cas échéant

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes (94/33/CE).

Respecter les limitations d'emploi pour les futures mères et pour celles qui allaitent (92/85/CEE).

Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

H332 Nocif par inhalation.

H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Restriction de l'utilisation recommandée. Utilisation industrielle seulement

· Numéro de version / date de révision : 59 / 04/22/2024

Acronymes et abréviations:

OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development

STOT: specific target organ toxicity

SE: single exposure

RE: repeated exposure

EC50: half maximal effective concentration

IC50: half maximal inhibitory concentration

NOEL or NOEC: No Observed Effect Level or Concentration

ACGIH® - American Conference of Governmental Industrial Hygienists

•A1 - Confirmed human carcinogen

•A2 - Suspected human carcinogen

•A3 - Confirmed animal carcinogen with unknown relevance to humans

•A4 - Not classifiable as a human carcinogen

•A5 - Not suspected as a human carcinogen

IARC - International Agency for Research on Cancer

•Group 1 - Carcinogenic to humans

•Group 2A - Probably carcinogenic to humans

•Group 2B - Possibly carcinogenic to humans

•Group 3 - Not classifiable as to carcinogenicity to humans •Group 4 - Probably not carcinogenic to humans NTP - National Toxicology Program, U.S. Department of Health and Human Services

•Group K - Known to be Human Carcinogens •Group R - Reasonably Anticipated to be Human Carcinogens

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

NIOSH: National Institute for Occupational Safety

OSHA: Occupational Safety & Health

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - Catégorie 3

Page: 11/11

Fiche de données de sécurité acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression: 04/22/2024 Numéro de version 59 Révision: 04/22/2024

Nom du produit: Phosphate HR

(suite de la page 10)

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4 Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1 Eye Irrit. 2A: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2A

Repr. 1B: Toxicité pour la reproduction - Catégorie 1B Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2

STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1
Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

· Sources

Les données proviennent des fiches signalétique du fabriquant, de la littérature spécialisée et des ouvrages de référence.

GESTIS- Stoffdatenbank (Substance Database, Germany)

ECHA: European CHemicals Agency http://echa.europa.eu

IUCLID (International Uniform Chemical Information Database)

ECOTOX Database

NTP (Programme National de Toxicologie)

* Données modifiées par rapport à la version précédente

US-F